

BIBLIOGRAFÍA ANALÍTICA DEL EJÉRCITO ROMANO
(31/27 A.C.-235 D.C.)

Bibliographie analytique de l'armée romaine (31/27 av. J.-C. - 235 après J.-C.)

Yann Le Bohec

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

Fecha recepción 08.10.2014 | Fecha aceptación 02.02.15

Résumé

Des travaux d'ensemble consacrés à l'armée romaine existent depuis longtemps. D'autres publications traditionnelles traitent de la chronologie, de l'histoire, et de l'institution militaire (hiérarchie, types d'unités et recrutement). Les auteurs les plus récents mettent en valeur son rôle comme instrument de guerre ; ils montrent comment se faisait la préparation à la guerre, quelles tactiques et quelles stratégies étaient mises en oeuvre. Pour finir, il a fallu revenir à la tradition avec des écrits qui montrent le rôle de l'armée dans le monde de son temps (politique, économie, société, culture et religions) et la diversité géographique des situations.

Mots-clefs :

Auxiliaires, culture, économie, guerre, hiérarchie, légion, marine, politique, religions, société, stratégie, tactique.

Resumen

Hace ya mucho tiempo que existen trabajos de conjunto consagrados al ejército romano. Además, publicaciones tradicionales tratan de la cronología, de la historia y de la institución militar (jerarquía, tipos de unidades y reclutamiento). Los autores más recientes destacan su función como instrumento de guerra; muestran cómo se preparaba la guerra, qué tácticas y qué estrategias se ponían en acción. Para acabar, ha sido necesario regresar a la tradición con trabajos que atañen a la función del ejército en el mundo de su tiempo (política, economía, sociedad, cultura y religiones) y la diversidad geográfica de las situaciones.

Palabras clave:

Auxiliares, cultura, economía, guerra, jerarquía, legión, marina, política, religiones, sociedad, estrategia, táctica.

La bibliographie qui intéresse l'armée romaine est surabondante. Une présentation brièvement commentée des principaux titres rendra peut-être service aux historiens.

1. Généralités, travaux d'ensemble

Plusieurs ouvrages traitent de l'armée romaine du Haut-Empire sous tous ses aspects. Sans remonter à Th. Mommsen, on doit rendre hommage aux deux ouvrages de deux Britanniques, (1) G. R. Watson, *The Roman Soldier*, réimpr. Ithaca 1985, 256 p., et (2) G. Webster, *The Roman Imperial Army of the First and Second Centuries AD*, 4^e édit. Oklahoma 1998, 342 p. Des ouvrages plus récents permettent des mises à jour. (3) Y. Le Bohec, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, 3^e édit. Paris 2002, 292 p., traduit en plusieurs langues et notamment en espagnol sous le titre *El ejército romano*, Barcelone 2004, 373 p., et *La guerre romaine (58 avant J.-C. - 235 après J.-C.)*, Paris 2014, 448 p. Ainsi que (4) P. Cosme, *L'armée romaine (VIIIe s. av. J.-C. — Ve s. ap. J.-C.)*, Paris 2007, 288 p. Récemment, une autre approche a été privilégiée. Devant le développement de la recherche, quelques spécialistes ont jugé préférable de réunir des contributions de plusieurs auteurs, chacun bon connaisseur d'une partie du sujet, pour proposer des panoramas plus approfondis. Cette conception du travail a donné naissance à trois gros ouvrages. (5) *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, édit. Ph. Sabin, H. Van Wees et M. Whitby, vol. 2, *Rome, from the Late Republic to the Late Empire*, Cambridge 2007, XIV-608 p. Les responsables ont trouvé des auteurs pour parler de la bataille et de la guerre, ce qui est le plus important, également de la politique intérieure et extérieure, et de la société, toujours évidemment en relation avec l'armée. (6) *A Companion to the Roman Army*, édit. P. Erdkamp, Oxford 2007, XXVI-574 p. Cet ouvrage est plus fourni. Pour l'armée, il se propose d'étudier, un peu dans le désordre, les réformes d'Auguste, la marine, la tactique, le « *limes* » et la stratégie. Pour son organisation, il examine le niveau culturel des soldats, le coût de l'armée et la logistique. Puis les auteurs passent à l'aspect politique du rôle des soldats. Enfin, à sa place dans le monde de ce temps, les agglomérations proches des camps, la famille, les vétérans et la vie religieuse. C'est très complet. En revanche, le chercheur risque d'être déçu par (7) *The Oxford Handbook of Warfare in the Classical World*, édit. B. Campbell et L. A. Tritle, Oxford 2013, XXXI-783 p. Les concepteurs sont partis d'une idée peut-être discutable : mettre en parallèle la Grèce et Rome. Or il y a eu une grande différence quantitative qui est de venue une différence qualitative entre les armées des cités et l'armée d'un empire. On y trouve évidemment de bonnes notices sur le visage de la bataille, l'impact de la guerre et les techniques, et un exemple, les conflits avec l'Iran sassanide.

D'autres solutions existent pour approfondir une recherche dans notre domaine. Les congrès du *limes*, qui se tiennent tous les quatre ans depuis 1952, sont surtout consacrés aux fouilles, mais on y trouve des études assez variées. Rappelons que le mot *limes*, qui plaît beaucoup, est employé à tort dans ce cas : il désigne un sentier à travers la forêt ; il n'a pris un sens militaire que tardivement et dans des documents assez rares. D'autres congrès, regroupés sous l'étiquette ROMEC, sont consacrés à l'équipement militaire, une notion qui a remplacé l'étude du seul armement : le vêtement et les chaussures ont joué un rôle dans les qualités au combat des légionnaires. Les pères de ces réunions ont aussi créé une revue, le *Journal of*

Roman Military Equipment Studies. Citons aussi, pour sa commodité, la collection Mavors, qui reproduit des études déjà publiées d'auteurs connus, avec quelques textes inédits. Et, pour ceux qui veulent poser des problèmes, et leur apporter des solutions, un ouvrage roboratif est dû à (8) L. Loreto, *Per la storia militare del mondo antico*, Naples 2006, 257 p. À consommer sans modération.

On leur ajoutera un ouvrage très récent et un autre sous presse : (9) *La guerre et la paix* [dans l'Antiquité], édit. Ph. Guisard et Ch. Laizé, Paris 2014, 552 p. ; (10) *The Encyclopedia of the Roman Army*, édit. Y. Le Bohec, Malden-Oxford, 2015, 3 vol., LXI 1153 p. On y trouvera beaucoup de références qui illustrent l'excellence de l'armée romaine. Et, pour ceux qui imagineraient que tout fonctionnait à merveille dans ce corps, il leur faut voir un relevé de quelques-unes de ses faiblesses dans (11) C. Wolff, *L'armée romaine. Une armée modèle?* Paris 2012, 221 p., un ouvrage surprenant.

2. L'histoire

Pour faire l'histoire militaire de Rome du point de vue de la chronologie, il suffit de consulter n'importe quel bon manuel. Même les historiens d'autrefois qui méprisaient cette discipline ne pouvaient pas éviter d'y recourir. Nous nous bornerons ici à signaler quelques ouvrages qui lui sont plus spécifiquement consacrés et d'abord pour le passage de l'époque républicaine au Principat, on verra (12) L. Keppie, *The making of the Roman army, from Republic to Empire*, 2e édit. Londres 1998, 288 p. C. Wolff, citée plus haut (n° 11), rapporte quelques-unes de faiblesses des légions. Un de leurs pires échecs a eu lieu en 9 après J.-C. au Teutoburg où quelque 20 000 hommes périrent sous les coups des Germains. Le site a été retrouvé, fouillé et abondamment commenté ; citons le dernier travail qui lui est consacré ; on y trouvera les références essentielles : (13) A. Rost et S. Wilherst-Rost, *The Battlefield of Kalkriese : Archaeological Evidence of a total Roman Defeat*, in *La guerre et ses traces*, Bordeaux 2014, pp. 499-506. Malheureux devant les Germains, les Romains furent plus heureux devant les Bretons : (14) G. Webster, *Boudica. The British revolt against Rome A.D. 60*, 2e édit. Londres 1993, 152 p. Ils l'emportèrent aussi, au prix de grands massacres, face aux Juifs au temps de Néron-Vespasien : (15) M. Hadas-Lebel, *Massada, histoire et symbole, Présences du judaïsme*, 15, Paris 1995, 163 p. Le deuxième fils de Vespasien ne fut pas toujours très heureux dans ses guerres : (16) K. Strobel, *Die Donaukriege Domitians, Antiquitas*, s. 1, vol. 38, Bonn 1989, X-51 p. Trajan put venger ses échecs contre les Daces : (17) K. Strobel, *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans, Abhandlungen zur alten Geschichte, Antiquitas*, s. 1, vol. 33, Bonn 1984, X-284 p. Une autre guerre contre les Juifs fut elle aussi marquée par de grandes tueries menant à un succès : (18) *The Bar Kokhba War reconsidered : new perspectives on the Second Jewish Revolt against Rome*, édit. P. Schäfer, *Texte und Studien zum antiken Judentum*, 100, Tübingen 2003, XX-313 p. ; (19) W. Eck, « The Bar Kokhba Revolt : the Roman point of view », in *Journal of Roman Studies*, vol. 89, 1999, pp. 76-89.

Pendant longtemps, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XXe siècle, les historiens ont considéré l'armée romaine seulement comme une institution, ce qui veut dire qu'elle était compo-

sée de plusieurs corps, les unités, et encadrée par une hiérarchie qui veillait sur des personnels nombreux et variés. Cette interprétation traditionnelle reste respectée, à bon droit.

3. L'armée comme institution

Les corps (les unités)

Comme on sait, l'armée romaine était composée de plusieurs types d'unités ; leur étude est souvent ancienne. En général, on peut distinguer trois ensembles, la garnison de Rome, l'armée des frontières et la marine. Cette spécialisation explique en partie les succès de l'armée romaine impériale.

1. La garnison de Rome. Le premier groupe d'unités, la garnison de Rome, était constitué par des soldats en principe d'élite. Les célèbres prétoriens servaient de garde impériale et les *urbanici* de garde de la Ville : (20) A. Passerini, *Le coorti pretorie*, Rome 1939, 362 p. ; (21) M. Durry, *Les cohortes prétoriennes*, réimpr. Paris 1968, 454 p. ; (22) H. Freis, *Die cohortes urbanae, Epigraphische Studien*, vol. 2, Cologne 1967, 166 p. Mais, comme on n'est jamais assez méfiant, les empereurs ont eu recours à une garde impériale de second rang, des Germains qui, ne parlant pas bien latin, étaient moins susceptibles d'être enrôlés dans un complot ou un coup d'État ; ces barbares ont été organisés en une unité au plus tard sous Trajan, et ils ont été étudiés par M. P. Speidel dans plusieurs ouvrages, dont le plus important est (23) M. P. Speidel, *Die Denkmäler der Kaiserreiter. Equites singulares Augusti. Bonner Jahrbücher, Beihefte*, vol. 50, Cologne 1994, 460 p. En outre, Auguste a créé un corps assez analogue à nos pompiers, des civils militarisés, les vigiles : (24) R. Sablayrolles, *Libertinus miles. Les cohortes de vigiles, CÉFR*, 224, Paris-Rome 1996, 876 p. Au total, on ne comptait que quelque 20 000 hommes dans ces unités ; mais Rome abritait d'autres soldats, en moindre nombre et voyait passer en grand nombre des militaires qui allaient d'une garnison à une autre.

2. L'armée des frontières. La vraie force de combat se trouvait dans les provinces, aux frontières, et elle résidait dans les légions, de vingt-cinq à trente unités de 5 000 hommes chacune, des fantassins lourds. Les études se répartissent entre celles qui sont consacrées à l'organisation des légions (Parker) et celles qui font l'histoire des déplacements de chacune d'entre elles (E. Ritterling avait écrit à ce sujet des pages essentielles ; le colloque de Lyon a seulement essayé de mettre à jour cette œuvre immense) :

- (25) H. M. D. Parker, *The Roman Legions*, 3e édit. Cambridge 1971, 296 p. ;
- (26) E. Ritterling, « *Legio* », *Real-Encyclopädie*, vol. 12, 2, 1925, col. 1211-1829 ; (27) *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, édit. Y. Le Bohec et C. Wolff, Lyon 2000, 2 vol., 754 p., et C. Wolff, *Index*, vol. 3, Lyon 2003, 193 p.

Les légions avaient besoin d'aide, au combat et surtout dans le service quotidien ; elles étaient donc appuyées par des unités de second ordre, des cohortes de fantassins légers (500 ou 1000 hommes) et des ailes de cavaliers (également 500 ou 1000 hommes) ; pour utiliser les compétences particulières de certains peuples, l'état-major romain fit appel à des barbares regroupés en *numeri*. On peut retrouver chaque type d'unités dans des travaux érudits.

- (28) C. Cichorius, « *Cohors* », in *Real-Encyclopädie*, vol. 4, 1900, col. 231-356.

- (29) C. Cichorius, « *Ala* », in *Real-Encyclopädie*, vol. 1, 1894, col. 1224-1270.
- (30) M. Reuter, « Studien zu den *numeri* des römischen Heeres in der Mittleren Kaiserzeit », in *Bericht der Römisch-Germanische Kommission*, vol. 80, 1999, pp. 357-369.
- (31) Eck W., nombreux articles consacré aux diplômes militaires.

En plus des études permettant de retrouver des unités, nous disposons de vues d'ensemble. Sur ces auxiliaires, des études plus générales sont disponibles : (32) D. B. Saddington, *The development of the Roman auxiliary Forces from Caesar to Vespasian (49 B.C.- A.D. 79)*, Harare 1982, 296 p. Et surtout pour connaître leur organisation : (33) G. L. Cheesman, *The auxilia of the Roman imperial army*, 1914, réimpr. *Studia historica*, vol. 59, Chicago, Ill. 1975, 192 p. ; (34) I. Haynes, *Blood of the Provinces. The Roman Auxilia and the Making of Provincial Society from Augustus to the Severans*, Oxford 2013, XVIII-430 p. Il est souhaitable de citer un bon exemple de ces travaux : (35) S. Kerneis, *Les Celtiques*, Clermont-Ferrand 1998, 356 p. Voir aussi, plus loin, n° 144.

3. La marine. Longtemps méprisée, la marine romaine a été réhabilitée : les chantiers navals romains avaient construit les navires les plus gros qu'a connus l'Antiquité, les plus solides et les mieux armés. Cette conception nouvelle a été proposée par M. Reddé et elle est actuellement acceptée par tous. Ce dernier s'était intéressé aussi au « sea-power », et à l'organisation de cette marine ; il avait en outre montré qu'elle jouait un grand rôle : logistique des opérations à terre, « appui-feu » lors du siège de villes maritimes, surveillance des nids de pirates, etc. (36) D. Kienast, *Untersuchungen zu den Kriegsflotten der römischen Kaiserzeit*, Bonn 1966, 188 p. ; (37) M. Reddé, *Mare nostrum*, BÉFAR, vol. 260, Paris 1986, 737 p. ; (38) C. G. Starr, *The influence of sea power on ancient history*, Oxford 1989, 105 p., et *The Roman Imperial Navy, 31 B.C. - A.D. 324*, 3e édit. Chicago 1993, XX-232 p.

4. Les détachements. En cas de guerre, ou pour des missions locales et ponctuelles, l'autorité militaire prélevait des hommes sur des unités en garnison ; elle formait alors des détachements appelés *uexillationes*, ce qui permettait de ne pas dégarnir totalement un segment de frontière. Cette pratique n'a pas cessé de se développer sous le Haut-Empire (rappelons que, sous le Bas-Empire, les *uexillationes* sont devenues permanentes). Elle a donné matière à un bon livre : (39) R. Saxer, *Untersuchungen zu den Vexillationen des römischen Kaiser Heeres*, *Epigraphische Studien*, vol. 1, Cologne 1967, 147 p.

La hiérarchie (Rangordnung)

Les historiens et surtout ceux d'entre eux qui font profession d'être épigraphistes ont accordé une grande importance à la hiérarchie de l'armée romaine, car elle est connue par une importante quantité d'inscriptions. Un grand nombre de degrés peuvent être énumérés, et c'est en partie ce qui explique également les succès de l'armée romaine : les soldats étaient encadrés de près au combat.

Le chemin des enquêtes a été ouvert ici par un savant autrichien dans un excellent livre, publié pour la première fois en 1908 ; un colloque qui s'est tenu à Lyon en 1994 a apporté quelques compléments. (40) A. von Domaszewski, *Die Rangordnung des römischen Heeres*, rééd. B. Dobson, Cologne 1967, LXII-375 p. ; (41) *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée*

romaine sous le Haut-Empire. *Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994)*, édit. Y. Le Bohec, Paris 1995, 480 p. On remarque que von Domaszewski et beaucoup de ses épigones ont surtout cherché à établir une hiérarchie des titres sans toujours chercher à quoi ils correspondaient ni ce qu'ils signifiaient. Pour aller plus loin, il faudrait utiliser le *Thesaurus*, le dictionnaire de Götz et les ressources informatiques comme le CETEDOC.

En allant du haut au bas de cette hiérarchie, on trouve les préfets du prétoire, des sénateurs peu étudiés sous ce jour (les légats), des procureurs, les centurions, des gradés analogues à nos sous-officiers et les simples soldats.

- Préfets du prétoire : (42) M. Absil, *Les préfets du prétoires d'Auguste à Commode (2 avant Jésus-Christ-192 après Jésus-Christ)*, 1998 (Paris), 293 p.

- Procureurs : (43) H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrium quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum*, 1 (A-I), Louvain 1976, 511 p. ; 2 (L-V), Louvain 1977, 512 p. ; - avec W. Peeters, 3 (*Indices*), Louvain 1980, 361 p. ; 4 (*Supplementum I*), Louvain 1987, 572 p. ; 5 (*Supplementum II*), Louvain 1993, p. 1963-2440 ; 6 (*Laterculi alarum, cohortium, legionum*), édit. S. Demouglin et M.-Th. Raepsaet-Charlier, Louvain 2001, VII-230 p.

- Centurions : (44) B. Dobson, *Die Primipilares, Entwicklung und Bedeutung, Laufbahnen und Persönlichkeiten eines römischen Offiziersranges, Bonner Jahrbücher, Beihefte*, vol. 37, Bonn 1978, X-386 p. ; (45) P. Faure, *L'aigle et le cep. Les centurions légionnaires dans l'Empire des Sévères*, Bordeaux 2013, 2 vol., 1106 p.

- Sous-officiers : (46) M. Clauss, *Untersuchungen zu den principales des römischen Heeres von Augustus bis Diokletian. Cornicularii, speculatores, frumentarii*, Bochum 1973, 204 p. ; (47) D. Breeze, « The organisation of the career structure of the *immunes* and *principales* of the Roman Army », in *Bonner Jahrbücher*, vol. 174, 1974, pp. 245-292.

- Simples soldats : (48) J. F. Gilliam, « *Milites caligati* », in *Transactions of the American Philological Association*, 1946, pp. 183-191 ; (49) W. C. Mc Dermott, « *Milites gregarii* », in *Greece and Rome*, vol. 17, 1970, pp. 184-196.

On peut illustrer ce propos par un exemple régional fourni par une étude de haut niveau : (50) A. R. Birley, *The Roman Government of Britain*, Oxford 2005, 532 p.

Depuis Domaszewski, de nombreuses fonctions ont fait l'objet d'études plus ou moins approfondies, par exemple ces soldats qui avaient été placés aux carrefours routiers : (51) O. Stoll, « Die Benefiziarier. Rangordnung und Funktion », in *Laverna*, vol. 8, 1997, pp. 93-112 ; (52) J. Nelis-Clément, *Les beneficiarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C.-VI^e s. p.C.)*, *Ausonius*, vol. 5, Bordeaux -Paris 2000, 557 p. ; (53) M. F. Petracchia Lucernoni, *Gli stationarii in età imperiale*, Rome 2001, 111 p. Beaucoup d'autres fonctions ont été étudiées : (54) G. R. Watson, « *Immunis librarius* », in *Britain and Rome* (= *Mél. E. Birley*), 1965, pp. 45-55 (« gratte-papier ») ; (55) G. Wesch-Klein, « *Lapidarii des exercitus romanus* », in *Le métier de soldat dans le monde romain*, 2012, pp. 345-365 (génie militaire) ; (56) W. Eck, « *Superiumentari et muliones im privaten Personal eines römischen Statthalters* », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 90, 1992, pp. 207-210 (vétérinaires) ; (57) P. Arnaud, « Les *mensores* de légions : *mensores agrarii* ou *mensores frumentarii* ? » in *Hiérarchie*, 1995, pp. 249-256 (« mesureurs ») ; (58) Y. Le Bohec, « Les *petitores* de l'armée romaine », in *Le métier de soldat dans le monde romain*, 2012, pp. 513-522 (plaideurs) ; (59) S. Perea Yébenes, « *Baioli, signiferi* », in *Latomus*, vol. 57, 4, 1998, pp. 874-880 ; (60) S. Perea Yébenes, *Los*

stratores en el ejército romano imperial : funciones y rangos, Madrid 1998, 184 p. (écuyers) ; (61) J. Wilmanns, *Der Sanitätsdienst im Römischen Reich, eine sozialgeschichtliche Studie zum römischen Militärsanitätswesen nebst einer Prosopographie des Sanitätspersonals, Medizin der Antike*, vol. 2, Hildesheim 1995, XVI-276 p. (service de santé) ; (62) M. Traverso, « A proposito dell'*evocatus legionis* (in margine a *CIL*, XIII, 7556) », in *Epigraphica*, vol. 61, 1999, pp. 262-266 (l'évocat était un gradé maintenu au service au-delà du temps légal parce qu'il était très utile en raison de ses compétences).

Les personnels

Pour les personnels, c'est la question du recrutement qui a été privilégiée, sans doute en raison du type de sources disponibles ; les historiens ont constaté, d'une manière générale, que la qualité avait été privilégiée, au détriment de la quantité qui est devenue le choix spécifique du Bas-Empire, entraînant les échecs que l'on connaît. Pour la garnison de Rome, nous renvoyons aux études qui lui ont été consacrées et qui sont citées plus haut.

Le travail fondamental sur le recrutement des légions a été effectué par G. Forni au milieu du siècle précédent. Ce savant a montré comment on est passé d'une armée d'Italiens à une armée de provinciaux puis à un recrutement local au tout début du III^e siècle, avec un lot important de soldats appelés *castris*, les fils de militaires. La documentation africaine, particulièrement abondante, permet de constater cette même évolution, mais avec plus de précision. (63) G. Forni, *Il reclutamento delle legioni da Augusto a Diocleziano*, Milan-Rome 1953, 244 p., et trois art., dont un inédit, dans *Esercito e marina di Roma antica*, Coll. *Mavors*, vol. 5, Stuttgart 1992, pp. 11-141 ; (64) J. C. Mann, *Legionary recruitment and veteran settlement during the Principate*, *Institute of Archaeology, Occasional Publications*, vol. 7, Londres 1983, 184 p. ; (65) Y. Le Bohec, *La Troisième Légion Auguste*, Paris 1989, pp. 491-530.

Les auxiliaires ont bénéficié d'un travail tout aussi excellent. Le Forni des auxiliaires est Konrad Kraft : (66) K. Kraft, *Zur Rekrutierung der Alen und Cohorten an Rhein und Donau, Dissertationes Bernenses*, s. 1, vol. 3, Berne 1951, 200 p. ; (67) Y. Le Bohec et S. Gallet, « Le recrutement des auxiliaires d'après les diplômes militaires et les autres inscriptions », in *Militärdiplome. Die Forschungsbeiträge der Berner Gespräche von 2004*, édit. M. A. Speidel et H. Lieb, Coll. *Mavors*, vol. 15, Stuttgart 2007, pp. 267-292.

La marine attend son Forni.

Signalons un livre important, en marge du recrutement, consacré aux décorations octroyées aux combattants. On y découvre une différence en fonction du grade : les soldats étaient récompensés en raison de leurs exploits, les officiers simplement pour leur participation à des opérations : (68) V. A. Maxfield, *The military decorations of the Roman army*, Londres 1981, 304 p.

4. L'armée comme instrument de guerre

L'étude de l'armée comme instrument de guerre n'a été vraiment entreprise que depuis environ vingt-cinq ans. Auparavant, elle paraissait inutile ou futile, voire anecdotique. Les his-

toriens ont fini par comprendre qu'il n'y avait pas de raison d'oublier les soldats, et que ces derniers étaient préparés pour tuer.

La préparation à la guerre

L'armée romaine était une machine de guerre terriblement efficace. Peu à peu, depuis les origines, les cadres ont su mettre en place des structures aptes à lui donner toutes les qualités nécessaires.

L'exercice, formation initiale et continue à la fois, comprenait plusieurs parties. Le soldat faisait du sport (marche, course, saut, etc.). Puis il apprenait le maniement d'armes diverses : épée, lance et javelot, arc et fronde. Enfin, il se formait aux manœuvres en unités constituées. Il n'existe qu'un livre consacré à ce sujet, rédigé en allemand et souffrant de quelques lacunes. Pour le reste, deux études ont porté sur les discours qui ont été prononcés par l'empereur Hadrien en Afrique et qui étaient consacrés à cette pratique. (69) G. Horsmann, *Untersuchungen zur militärischen Ausbildung im republikanischen und kaiserzeitlichen Rom, Wehrwissenschaftliche Forschungen, Abteilung militärgeschichtliche Studien*, vol. 35, Boppard 1991, XI-260 p. ; (70) *Les discours d'Hadrien à l'armée d'Afrique. Exercitatio*, édit. Y. Le Bohec, 2003 (Paris), 173 p. (71) M. P. Speidel, *Emperor Hadrian's Speeches to the African Army. A new Text, Römisch-germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte*, vol. 65, Mayence 2006, 106 p.

Que ce soit pour l'exercice ou pour le combat, le soldat a besoin d'armes efficaces ; et les Romains n'ont pas eu à se plaindre en ce domaine, comme le montrent deux livres consacrés à l'équipement (la notion d'équipement, plus complète, incluant le vêtement, a remplacé le simple armement). (72) M. C. Bishop et J. C. N. Coulston, *Roman military Equipment from the Punic Wars to the fall of Rome*, 2^e édit. Londres 2005, 232 p. (la première édition date de 1993) ; (73) M. Feugère, *Les armes des Romains*, Paris 1993, 287 p.

Les unités étant attachées à des garnisons fixes, elles devaient adopter un ordre de marche pour aller au combat. Dans ce cas, le général avait plusieurs possibilités (une seule doit être écartée, le désordre, bien qu'elle ait été proposée par un savant respectable : les soldats ne partaient pas l'un après l'autre, ce qui aurait fait que le dernier n'aurait pas encore été parti quand le premier serait déjà arrivé). Malgré l'abondance des textes, il n'existe pas encore de bonne étude générale.

Un seul point a été bien étudié (et il ne concerne pas que la marche au combat), c'est le renseignement, que les anglophones appellent « intelligence ». (74) N. J. E. Austin et N. B. Rankov, *Exploratio. Military and political intelligence in the Roman world from the second Punic War to the battle of Adrianople*, Londres 1995, XIII-292 p. Les auteurs ont montré que les Romains pratiquaient le renseignement actif (obtenu grâce à des commandos) et passif (fourni par des voyageurs), tactique (pour un terrain limité) et stratégique (sur un vaste espace).

Un autre sujet a été également bien étudié, c'est la logistique. Qu'ils soient au camp ou en opération, les soldats ont des besoins divers, de nourritures, d'eau et d'armes surtout mais pas exclusivement. On sait que le légionnaire payait tout, y compris les instruments qu'il utilisait pour tuer, mais l'État devait faire en sorte que les produits arrivent aux camps ou suivent les unités en marche. Il est établi que l'alimentation au camp était plus variée que celle qui était

mise à la disposition des civils, que l'alimentation en campagne était plus rustique. Comme pour les civils, les céréales, « le pain », formaient la nourriture quotidienne : « Donnez-nous notre pain quotidien » dit si bien la prière chrétienne. Quand c'était possible, les soldats y ajoutaient volontiers de la viande et du poisson, des légumes et des fruits, et du bon vin ; sinon, ils se contentaient de la *posca*, un vinaigre arrosé d'eau, ou une piquette. (75) Th. Kissel, *Untersuchungen zur Logistik des römischen Heeres in den Provinzen des griechischen Ostens*, 27 v. Chr.-235 n. Chr., *Pharos*, vol. 6, St Katharinen 1995, XI-405 p. ; (76) J. Roth, *The logistics of the Roman Army at war, 264 B.C.-A.D. 235*, *Columbia studies in the classical tradition*, vol. 23, Leyde 1999, XIV-400 p. ; (77) J. Remesal Rodríguez, *Heeresversorgung und die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Baetica und Germanien : Materialien zu einem Corpus der in Deutschland veröffentlichten Stempel auf Amphorem der Form Dressel 20*, *Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, vol. 42, Stuttgart 1997, 271 p. ; (78) C. Carreras Monfort et P. P. A. Funari, *Britannia y el Mediterráneo : estudios sobre el abastecimiento de aceite bético y africano en Britannia*, *Coll. Instrumenta*, vol. 5, Barcelone 1998, XII-406 p.

La question de savoir si c'est Auguste ou Septime Sévère qui a créé l'annone militaire, a divisé la critique. Un auteur récent a cherché à concilier des points de vue a priori inconciliables : Auguste l'a créée et Septime Sévère l'a réorganisée : (79) A. Tchernia, « L'arrivée de l'huile de Bétique sur le *limes* de Germanie : Wierschowski contre Remesal », in *Vivre, produire et échanger. Reflets méditerranéens, Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac 2002, pp. 319-324.

Nous approchons de la bataille. Avant ou pendant l'engagement, le général pouvait recourir à un stratagème. Cette pratique, contraire à la *fides*, et donc jugée de manière péjorative par les Romains, a fini par s'imposer car l'astuce était parfois indispensable. Mais elle provoquait quelque ambiguïté : pratiquée par un des leurs, elle prouvait son intelligence ; pratiquée par un barbare, elle prouvait sa perfidie. On dispose d'une bonne étude, importante pour le vocabulaire : (80) E. L. Wheeler, *Stratagem and the vocabulary of military trickery*, *Mnemosyne*, Suppl., vol. 108, Leyde 1988, XVII-124 p.

La tactique

De même qu'ils n'aimaient pas trop recourir à un stratagème, ainsi les Romains préféraient la bataille en rase campagne au siège. Mais ils pratiquaient les deux avec un égal talent. Il n'est pas possible de donner ici autre chose qu'un résumé de cette science. Le lecteur curieux verra donc (81) G. Brizzi, *Le guerrier de l'Antiquité classique, de l'hoplite au légionnaire*, trad. fr. Monaco 2004, 258 p., *Il guerriero, l'oplita, il legionario*, 2^e édit., augmentée, Bologne 2008, 238 p. (édition originale : 2002). Un autre ouvrage essentiel sur ce sujet est (82) A. K. Goldsworthy, *The Roman Army at War, 100 BC-AD 200*, Oxford 1996, XIV-311 p., et *Roman Warfare*, Londres 2000, 224 p., trad. fr. *Les guerres romaines, 281 avant J.-C.-476 après J.-C.*, Paris 2001, 224 p. On verra aussi (83) A. R. Menéndez Argüín, *Las legiones del s. III d.C. en el campo de batalla*, Écija (Sev.) 2000, 334 p., et (84) J. E. Lendon, *Soldiers and Ghosts. A History of Battle in Classical Antiquity*, New Haven 2005, XII-468 p., trad. fr. *Soldats et fantômes. Combattre l'ennemi pendant l'Antiquité*, Paris 2009, 489 p. Comme on le voit, ici, les travaux importants datent du XXI^e siècle.

La bataille en rase campagne ressemblait davantage au jeu de dames qu'aux échecs : elle était simple. Les légionnaires étaient disposés sur trois rangées (*hastati*, *principes* et *triarii*, de l'avant vers l'arrière) et en trois corps, aile gauche, centre et aile droite ; les cavaliers étaient placés au-delà des ailes ; l'infanterie légère des cohortes auxiliaires pouvait remplacer les légions quand l'ennemi le permettait, s'il n'atteignait pas un degré de dangerosité trop élevé, ou alors elle servait seulement à causer des pertes à l'ennemi avant l'engagement de l'infanterie lourde. Ensuite, le général avait plusieurs possibilités, provoquer un choc frontal, envelopper une aile de l'ennemi, ou séparer une aile du centre dans ce même dispositif.

Le siège relève d'une science inventée par les Grecs, développée surtout à l'époque hellénistique, enrichie par les Romains, et que l'on appelle la poliorcétique. Il convient de distinguer la poliorcétique défensive (défendre une ville ou un camp) et la poliorcétique offensive (prendre une ville ou un camp). Une agglomération était entourée par un rempart, éventuellement flanqué de tours pour permettre l'observation et faciliter le jet de projectiles sur un éventuel assaillant ; le point faible, c'était la porte, ou les portes, et il fallait le protéger particulièrement. Pour prendre d'assaut une agglomération, on pouvait passer sous le mur (par une mine), à travers le mur (grâce à un bélier) ou par-dessus le mur (grâce à des échelles ou des tours mobiles, c'est-à-dire montées sur roues). Le siège le mieux connu de cette époque a eu pour cadre le sud de la Judée, et il s'est déroulé à Masada (ou Massada) ; il est mentionné par des textes (Flavius Josèphe) et il a donné matière à des fouilles importantes : (85) Y. Yadin, *Masada. Herod's fortress and the Zealot's last stand*, Londres 1967, 272 p. ; voir aussi plus haut, n° 15.

Sous l'influence d'un livre de John Keegan (*Face of battle*, New York 1976), des chercheurs se sont demandés ce que ressentait le soldat qui participe à un combat. Ils ont constaté que c'était surtout de la peur et que les cadres devaient combattre ce sentiment : (86) Ph. Sabin, « The face of Roman Battle », in *Journal of Roman Studies*, 90, 2000, pp. 1-17.

De notre étude, citée plus haut (n° 3, *Guerre*, pp. 252-271), il ressort que l'armée romaine savait en outre pratiquer presque tous les autres modes de combat actuellement connus, la gesticulation, le combat en milieu urbain, le combat en montagne, la bataille de nuit, la guerre biologique et chimique, la contre-guérilla (ou contre-insurrection) et la bataille navale.

Ces capacités tactiques étaient mises au service d'une stratégie.

La stratégie

La notion même de stratégie a été discutée. Un Américain, E. Luttwak, avait estimé que les Romains avaient su mettre en place un système élaboré, articulé sur quatre périodes : un empire hégémonique sous les Julio-claudiens, un empire territorial sous les Flaviens, une défense « qui écarte » (l'ennemi) sous les Antonins, et une défense en profondeur, bien articulée au IIIe et plus encore au IVe siècle. (87) E. Luttwak, *La grande stratégie de l'empire romain*, avec E. Wheeler, *Limites méthodologiques et mirage d'une stratégie romaine*, trad. fr., 2e édit. Paris 2009, 428 p. (édition originale : 1976). Cette interprétation a été contestée, parce que, a-t-on objecté, les Romains n'avaient pas les moyens d'élaborer une « grande stratégie » : il leur manquait des cartes, des statistiques et les informations diverses qui sont nécessaires pour une telle discipline. (88) B. Isaac, « Luttwak "Grand Strategy" and the Eastern Frontier

of the Roman empire », in *Eastern frontier of the Roman Empire*, 1989, pp. 231-234. Mais les critiques sont allés très loin, trop sans doute. Car, à défaut d'une « grande » stratégie, nous pensons que les Romains ont pu élaborer une « petite stratégie » (*Rivista di Studi Militari*, I, 2012, p. 49-67).

En effet, avant de discuter de l'existence même de stratégie, il faut voir ce qui a été fait, car le hasard ne saurait tout expliquer. Trois éléments intervenaient : une route (sens premier du mot *limes* : « sentier à travers la forêt »), des défenses ponctuelles (des forts) et parfois des défenses linéaires. Les routes tracées par les soldats ne présentaient aucun caractère original quant à leur aspect : elles étaient faites comme les routes à usage des civils. Elles différaient en ce qu'elles allaient en territoire barbare à des fins de surveillance et en territoire ami afin de faciliter la logistique et de relier des postes entre eux.

Les défenses ponctuelles avaient fini par prendre un aspect quelque peu standardisé. Un grand camp mesurait environ 20 ha. Il avait un plan en forme de carte à jouer, avec une partie centrale faite de deux cours et de pièces multiples les flanquant (*principia*) ; on y trouvait surtout des logements, chambrées de soldats et demeures d'officiers (*praetorium* du commandant d'unité), ainsi que des bâtiments divers (hôpital, greniers, atelier, etc.). Le rempart, épais de 6 m environ, était flanqué de tours et de bastions, percé par quatre portes, et des angles arrondis avaient été choisis pendant le Principat. (89) H. von Petrikovits, *Die Innenbauten römischer Legionslager während der Prinzipatszeit*, Opladen 1975, 227 p. ; (90) J. Lander, *Roman stone fortifications, variation and change from the Ist AD to the IVth*, BAR, vol. 206, Oxford 1984, X-363 p. Les soldats romains construisaient aussi des enceintes plus petites et même très petites, jusqu'à de simples tours.

Les défenses linéaires n'existaient pas toujours. Dans les déserts, elles étaient inutiles et les commandants d'armées préféraient entourer de murs les points d'eau en les confiant à quelques soldats chargés d'y déposer une charogne au cas où des ennemis arriveraient. Dans d'autres régions, les chefs se fiaient aux grands fleuves : cours supérieur de l'Euphrate, cours inférieur du Rhin et divers morceaux du Danube. Parfois aussi, les militaires construisaient des murs, comme le célèbre mur d'Hadrien qui séparait la Bretagne du pays des barbares. On verra là-dessus (91) J. Napoli, *Recherches sur les fortifications linéaires romaines*, CÉFR, vol. 229, Rome-Paris 1997, 549 p.

Ces gigantesques travaux n'ont sans doute pas été faits au hasard et un examen des déplacements des légions le montre. En Occident, les provinces rhénanes ont été peu à peu dégarnies au profit de la frontière avec l'Iran (pays appelé du nom de la patrie de la dynastie au pouvoir, terre des « Parthes » ou des « Perses ») et surtout du Bas-Danube. (92) J. Szilagyi, « Les variations des centres de prépondérance militaire dans les provinces frontières de l'empire romain », in *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 2, 1953, pp. 117-223 ; (93) J. H. Farnum, *The Positioning of the Roman Legions*, BAR, vol. 1458, Oxford 2006, 121 p. Sur les armées des provinces, on verra (94) H. Elton, *Frontiers of the Roman Empire*, Londres 1996, IX-150 p. ; on complétera les études régionales par ce qui est dit plus loin, « 6. La diversité régionale ».

5. Le rôle de l'armée : civils et militaires

L'armée romaine a joué un rôle important dans la vie de l'empire, comme on le sait depuis longtemps ; mais les études se sont multipliées ces dernières décennies. Elles ont concerné les domaines de la politique, de l'économie, de la société, de la culture et de la religion. Des ouvrages assez généraux sont disponibles, par exemple (95) E. Gabba, *Per la storia dell'esercito romano in età imperiale, Il mondo antico*, vol. 3, Bologne 1974, 109 p.

Deux domaines ont sans doute surtout intéressé les chercheurs, la société et la religion. En effet, l'empereur était chef des armées et les armées pouvaient le faire et le défaire par des coups d'État ou dans des guerres civiles : (96) *Army and Power in the Ancient World*, édit. A. Chanotis et P. Ducrey, *Heidelberger Althistorische Beiträge und Epigraphische Studien*, vol. 37, Stuttgart 2002, 204 p.

Pour en revenir à l'économie et à la société, un ouvrage se propose de lier les deux. (97) C. Whittaker, *Frontiers of the Roman empire : a social and economic study*, Baltimore (Md) 1994, XVI-341 p., trad. fr. *Les frontières de l'Empire romain*, Paris 1989, 211 p. Un autre accorde une attention plus particulière à l'économie. (98) *The Roman army and the economy*, édit. P. Erdkamp, Amsterdam 2002, 434 p. Un aspect particulier et plus proprement militaire a été débattu car il a engendré un conflit entre R. Alston et M. A. Speidel, la solde qui fait le soldat. (99) R. Alston, « Roman military Pay », in *Journal of Roman Studies*, 84, 1994, pp. 113-123, à propos de (100) M. A. Speidel, « Roman army pay scales », in *Journal of Roman Studies*, 82, 1992, pp. 87-106 ; du même, « Rang und Sold im römischen Heer », in *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine*, édit. Y. Le Bohec, 1995, pp. 299-309, et « Carrière militaire et solde : l'exemple de M. Carantius Macrinus, notes sur l'inscription CIL, XII, 2602 », in *Arculiana, Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, édit. F. E. Koenig et S. Rebeterz, Avenches 1995, pp. 371-380.

Le dossier social s'ouvrira par deux références au droit. S'agissant du monde romain, cette rubrique ne pouvait pas être évitée. (101) C. E. Brand, *Roman military Law*, Austin-Londres 1968, 226 p. ; (102) J. Vendrand-Voyer, *Normes civiles et métier militaire à Rome sous le Principat*, Clermont-Ferrand 1983, 348 p. Et, d'une manière générale, les installations militaires ont eu des conséquences non négligeables sur leur environnement civil. (103) J. Rich et G. Shipley, *War and society in the Roman world, Leicester-Nottingham Studies in Ancient Society*, 1993, 315 p. et 1995, 320 p. ; (104) B. Campbell, *War and society in imperial Rome, 31 BC-AD 284*, Londres-New York 2002, XIV-208 p. ; (105) G. Wesch-Klein, *Soziale Aspekte des römischen Heerwesens in der Kaiserzeit, Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien*, vol. 28, Stuttgart 1998, 257 p.

Les soldats ont bénéficié, brièvement il est vrai, d'un droit que leur a accordé Septime Sévère, et qui ne leur est pas resté, le droit de former des associations appelés « collèges (militaires) ». (106) S. Perea Yébenes, *Collegia militaria. Asociaciones militares en el Imperio romano*, Madrid 1999, 600 p.

Ce qui est sans doute le plus intéressant, c'est que chaque camp a donné naissance à une agglomération civile. Il attirait des artisans et des commerçants assurés de trouver des clients, des paysans à la recherche de sécurité et aussi de débouchés pour leurs surplus. Quelques études essentielles ont été consacrées à des sites ou des régions. (107) P. Salway, *Frontier People of Ro-*

man Britain, Cambridge 1965, 188 p. ; (108) C. S. Sommer, *The military vici in Roman Britain. Aspects of their origins, their location and layout, administration, function and end*, BAR, Brit. S., vol. 129, Oxford 1984, IX-127 p. ; (109) J.-P. Laporte, *Rapidum*, Sassari 1989, 305 p.

Un cas qui n'est pas sans intérêt non plus est celui qui concerne les femmes et leur corollaire, les enfants. Les manuels assuraient que l'accès des camps leur était interdit et les historiens se déchiraient pour savoir si les soldats ont eu finalement le droit de se marier. Ces questions ont été renouvelées récemment. Des traces féminines ont été retrouvées par des archéologues dans des camps. (110) C. Van Driel-Murray, « A question of gender in a military context », in *Helinium*, 34, 2, 1994, pp. 342-362, et « Women in forts ? », in *Pro Vindonissa*, 1997, pp. 55-61 ; (111) M. A. Speidel, « Frauen und Kinder bei römischen Heer », in *Pro Vindonissa*, 1997, pp. 53-54. Et l'étude récente de papyrus anciens prouve clairement que Septime Sévère a donné aux soldats le droit de se marier et de vivre hors du camp en-dehors de leurs heures de service. (112) S. E. Phang, *The marriage of Roman soldiers (13 B.C.-A.D. 235). Law and family in the imperial army, Columbia studies in the classical tradition*, 24, Leyde-Boston (Mass.) 2001, VI-470 p.

Si donc elles pouvaient entrer dans les camps, les femmes vivaient surtout dans les agglomérations civiles qui les entouraient. Elles y rencontraient des vétérans. La place et le rôle de ces derniers a beaucoup intéressé les historiens, sans doute parce que la documentation est relativement abondante. J. C. Mann, *Legionary recruitment and veteran settlement*, 1983, cité plus haut (n° 64) ; (113) S. Link, *Konzepte der Privilegierung römischer Veteranen, Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien*, vol. 9, Stuttgart 1989, VI-168 p. ; (114) E. Todisco, *I veterani in Italia in età imperiale, Documenti e studi*, vol. 22, Bari 1999, 319 p. ; (115) C. Ricci, *Soldati e veterani nella vita cittadina dell'Italia imperiale*, Rome 2010, 145 p. ; (116) P. Sängler, *Veteranen unter den Severern und frühen Soldatenkaisern. Die Dokumentensammlungen der Veteranen Aelius Sarapammon und Aelius Syrius*, Coll. *Habes*, vol. 48, Stuttgart 2011, 413 p. – XIV pl. Mais il ne faut pas surestimer leur rôle. D'abord, ils n'étaient pas riches. Ensuite, ils ne vivaient pas longtemps. L'espérance de vie pour un légionnaire était de 45 ans en moyenne et ces soldats étaient libérés ... juste à 45 ans.

Nous tombons brusquement au bas de l'échelle sociale avec les brigands, parfois déserteurs de l'armée romaine, parfois pourchassés par leurs anciens collègues. Nous recommandons là-dessus (117) C. Wolff, *Les brigands en Orient sous le Haut-Empire romain, CÉFR*, vol. 308, Paris-Rome 2003, pp. 199-219.

Heureusement, l'Antiquité permet parfois d'élever le débat. Tel est le cas avec les affaires religieuses. Les soldats ressemblaient, beaucoup, dans ce domaine, à tous leurs contemporains. Ils honoraient les dieux locaux, parce que, même s'ils appartenaient à une religion de vaincus, ils pouvaient encore être nuisibles : il vaut mieux être en paix avec les dieux. Ils honoraient aussi les dieux de Rome, puisqu'ils étaient citoyens ; ils étaient particulièrement attachés à la triade capitoline, à des dieux italiens et à des abstractions divinisées (Discipline, Victoire, Honneur, etc.). Ils pratiquaient le culte impérial sans retenue, mais surtout dans des cérémonies officielles ; et dans ce milieu, ils en étaient abreuvés. Ils se sont adonnés à des cultes orientaux. Ici, deux points appellent une remarque. D'une part, ils ont été peu intéressés par Isis ; d'autre part, Mithra a eu moins d'importance qu'on ne le dit en général. Les *mithraea* sont de petits sanctuaires, qui n'ont rien à voir, du point de vue des dimensions,

avec les cathédrales gothiques. Sur une légion de 5000 hommes, seules quelques dizaines pouvaient entrer dans le sanctuaire. La bibliographie est ici sans limites ; citons quelques titres : (118) E. Birley, « The Religion of the Roman Army », in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, vol. 16, 2, 1975, pp. 1506-1541 ; (119) B. Campbell, *The Emperor and the Roman army, 31 B.C. - A.D. 235*, Oxford 1984, 468 p. ; (120) M. Ziolkowski, « Il culto della *Disciplina* nella religione degli eserciti romani », in *Rivista Storica dell'Antichità*, 20, 1990, pp. 97-107 ; (121) *L'Armée romaine et la religion sous le Haut-Empire romain, Actes du quatrième congrès de Lyon organisé les 26-28 octobre 2006 par l'université Lyon 3*, édit. C. Wolff, avec la coll. de Y. Le Bohec, Lyon 2009, 533 p. (122) S. Perea Yébenes, *Águilas de plata. Lecturas sobre ejército romano y religión*. Madrid, Signifer Libros, 2006. 144 págs.

6. La diversité régionale

Pour des raisons faciles à comprendre, les historiens ont souvent privilégié l'étude de l'armée qui a servi dans leur patrie.

- Péninsule Ibérique : (123) J. M. Roldán Hervás, *Hispania y el ejército romano*, Salamanca 1974, 538 p. ; (124) P. Le Roux, *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Bordeaux-Paris 1982, 493 p.-5-XVI pl., et *La toge et les armes (Rome entre Méditerranée et Océan)*, Rennes 2011, 785 p. ; (125) *El ejército romano en Hispania. Guía arqueológica*, édit. Á. Morillo, León 2007, 521 p., et *The Roman Army in Hispania. An archaeological Guide*, trad. angl., édit. Á. Morillo et J. Aurecochea, León 2006, 492 p. (126) J.J. Palao Vicente, *Legio VII Gemina (Pia) Felix. Estudio de una legión romana*. Universidad de Salamanca 2006. 508 pgs.

- Bretagne : (127) E. Birley, *Roman Britain and the Roman Army*, Kendal 1953, XII-196 p. ; (128) D. Breeze, *The Northern Frontiers of Roman Britain*, Londres 1982, 192 p. ; (129) D. Breeze et B. Dobson, *Hadrian's Wall*, 4^e édit. Londres 2000, XVII-356 p. ; (130) P. A. Holder, *The Roman army in Britain*, Londres 1982, 173 p.

- Gaule : (131) *L'armée romaine en Gaule*, édit. M. Reddé, Paris 1996, 278 p.

- Provinces rhénanes : (132) W. Schleiermacher, *Der römische limes in Deutschland*, 2^e édit. Berlin 1961, 242 p. ; (133) G. Alföldy, *Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior, Epigraphische Studien*, vol. 6, 1968, 238 p. ; (134) E. Schallmayer, *Der Odenwaldlimes vom Main bis an den Neckar*, Stuttgart 2010, 143 p. ; (135) D. Planck et W. Beck, *Der Limes in Südwestdeutschland. Limeswanderweg Main-Rems-Wörnitz*, 2^e édit., Stuttgart 1987, 156 p. ; (136) D. Baatz, *Der römische Limes : archäologische Ausflüge zwischen Rhein und Donau*, 4^e édit. Berlin 2000, 364 p.

- Régions danubiennes : (137) M. Kandler et H. Vetters, *Der römische Limes in Österreich. Ein Führer*, 2^e édit. Vienne 1986, 261 p. ; (138) A. Mocsy, *Pannonien und das römische Heer. Ausgewählte Aufsätze*, Coll. *Mavors*, vol. 7, Stuttgart 1992, 271 p. ; (139) *Roman limes on the middle and lower Danube*, édit. P. Petrovic, Belgrade 1996, 275 p. ; (140) A. Aricescu, *The army in Roman Dobrudja*, BAR, Internat. S., vol. 86, Oxford 1980, 225 p.

- Orient romain : (141) A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie. Le limes de Trajan à la conquête arabe. Recherches aériennes*, Paris 1934, 2 vol. (le Père Poidebard a

fondé l'archéologie aérienne) ; (142) B. Isaac, *The limits of Empire. The Roman Army in the East*, 3e édit. Oxford 2004, 524 p. ; (143) D. L. Kennedy et D. Riley, *Rome's desert frontier from the air*, Londres 1990, 256 p. ; (144) N. D. Pollard, *Soldiers, cities and civilians in Roman Syria*, Ann Arbor (Mich.) 2000, X-349 p.

- Égypte : (145) S. Daris, *Documenti per la storia dell'esercito Romano in Egitto*, Milan 1964, 235 p. ; (146) R. Alston, *Soldier and society in Roman Egypt. A social History*, Londres 1995, VIII-263 p.

- Afrique : (147) Y. Le Bohec, *La Troisième Légion Auguste*, Paris 1989, 632 p., *Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Aix-Marseille 1989, 220 p. et *L'armée romaine en Afrique et en Gaule*, Coll. Mavors, 14, 2007 Stuttgart, 514 p.

- Maurétanies : (148) N. Benseddik, *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne sous le Haut-Empire*, Alger [s.d., 1982], 285 p. ; (149) M. Euzennat, *Le limes de Tingitane, La frontière méridionale*, Paris 1989, 339 p.

Index

Absil M., 42 ; Alföldy G., 131 ; Alston R., 99, 144 ; Aricescu A., 138 ; Arnaud P., 57 ; Aurrecochea J., 124 ; Austin N. J. E., 74.
 Baatz D., 134 ; Beck W., 133 ; Benseddik N., 146 ; Birley A. R., 50 ; Birley E., 118, 125 ; Bishop M. C., 72 ; Brand C. E., 101 ; Breeze D., 47, 126, 127 ; Brizzi G., 81.
 Campbell B., 7, 104, 119 ; Carreras Monfort C., 78 ; Chaniotis A., 96 ; Cheesman G. L., 33 ; Cichorius C., 28, 29 ; Clauss M., 46 ; Cosme P., 4 ; Coulston J. C. N., 72.
 Daris S., 143 ; Demougouin S., 43 ; Devijver H., 43 ; Dobson B., 44, 127 ; Domaszewski (von -) A., 40 ; Ducrey P., 96 ; Durry M., 21.
 Eck W., 19, 31, 56 ; Elton H., 94 ; Erdkamp P., 6, 98 ; Euzennat M., 147.
 Farnum J. H., 93 ; Faure P., 45 ; Feugère M., 73 ; Forni G., 63 ; Freis H., 22 ; Funari P. P. A., 78.
 Gabba E., 95 ; Gallet S., 67 ; Gilliam J. F., 48 ; Goldsworthy A. K., 82 ; Guisard Ph., 9.
 Hadas-Lebel M., 15 ; Haynes I., 34 ; Holder P. A., 128 ; Horsmann G., 69.
 Isaac B., 88, 140.
 Kandler M., 135 ; Kennedy D. L., 141 ; Keppie L., 12 ; Kerneis S., 35 ; Kienast D., 36 ; Kissel Th., 75 ; Kraft K., 66.
 Laizé Ch., 9 ; Lander J., 90 ; Laporte J.-P., 109 ; Le Bohec Y., 3, 10, 27, 65, 58,41, 67, 70, 121, 145 ; Le Roux P., 123 ; Lendon J. E., 84 ; Link S., 113 ; Loreto L., 8 ; Luttwak E., 87, 88.
 Mann J. C., 64 ; Maxfield V. A., 68 ; Mc Dermott W. C., 49 ; Menéndez Argüín A. R., 83 ; Mocsy A., 136 ; Morillo A., 124.
 Napoli J., 91 ; Nelis-Clément J., 52.
 Palao Vicente J.J., 126 ; Parker H. M. D., 25 ; Passerini A., 20 ; Peeters W., 43 ; Perea Yébenes S., 59, 60, 106, 122 ; Petracchia Lucernoni M. F., 53 ; Petrikovits (von -) H., 89 ; Petrovic P., 137 ; Phang S. E., 112 ; Planck D., 133 ; Poidebard A., 139 ; Pollard N. D., 142.

- Raepsaet-Charlier M.-Th., 43 ; Rankov N. B., 74 ; Reddé M., 37, 129 ; Remesal Rodríguez J., 77, 79 ; Reuter M., 30 ; Ricci C., 115 ; Rich J., 103 ; Riley D., 141 ; Ritterling E., 26 ; Roldán Hervás J. M., 122 ; Rost A., 13 ; Roth J., 76.
- Sabin Ph., 5, 86 ; Sablayrolles R., 24 ; Saddington D. B., 32 ; Salway P., 107 ; Sängner P., 116 ; Saxer R., 39 ; Schäfer P., 18 ; Schallmayer E., 132 ; Schleiermacher W., 130 ; Shipley G., 103 ; Sommer C. S., 108 ; Speidel M. A., 100, 111 ; Speidel M. P., 23, 71 ; Starr C. G., 38 ; Stoll O., 51 ; Strobel K., 16, 17 ; Szilagyi J., 92.
- Tchernia A., 79 ; Todisco E., 114 ; Traverso M., 62 ; Tritle L. A., 7.
- Van Driel-Murray C., 110 ; Van Wees H., 5 ; Vendrand-Voyer J., 102 ; Vettors H., 135.
- Watson G. R., 1, 54 ; Webster G., 2, 14 ; Wesch-Klein G., 55, 105 ; Wheeler E. L., 80 ; Whitby M., 5 ; Whittaker C., 97 ; Wilherst-Rost S., 13 ; Wilmanns J., 61 ; Wolff C., 11, 27, 117, 121.
- Yadin Y., 85.
- Ziolkowski M., 120.